

N° 7103⁵**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2016-2017

PROJET DE LOI

relative aux comptes de paiement et portant:

1. **transposition de la directive 2014/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base; et**
2. **modification de la loi modifiée du 15 décembre 2000 sur les services financiers postaux**

* * *

**DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL
PAR LE CONSEIL D'ÉTAT**

(13.6.2017)

Le Conseil d'État,

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'État, du 2 juin 2017 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

relative aux comptes de paiement et portant:

1. **transposition de la directive 2014/92/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement, le changement de compte de paiement et l'accès à un compte de paiement assorti de prestations de base; et**
2. **modification de la loi modifiée du 15 décembre 2000 sur les services financiers postaux**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 1^{er} juin 2017 et dispensé du second vote constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'État en sa séance du 7 avril 2017;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 13 juin 2017.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Georges WIVENES

